

La paracha de Bé'houkotai

Dans la paracha de cette semaine, il est écrit dans le chapitre 26 – verset 3-4 :

« אם-בְּחֻקֹּתַי תֵּלְכוּ וְאֶת-מִצְוֹתַי תִּשְׁמְרוּ וְנָתַתִּי גִשְׁמִיכֶם בְּעֵתָם »

« Si vous marchez dans mes décrets et observez mes commandements... Je donnerais vos pluies en leur temps. »

Le « Tsitsim oupra'him », Rabbi Yaakov 'Haïm (le fils du ben Ichaï 'Haï) explique que ces 2 premiers versets de la paracha allusionnent la fameuse notion de « Mida Kénéguèd Mida » (mesure pour mesure).

Afin de comprendre cela, sachons tout d'abord que le terme « בְּחֻקֹּתַי » s'apparente au niveau de sa racine au mot « חֻק » signifiant « זמן » (temps), comme nous le voyons dans le texte de birkat Halévana : « חֻק וְזִמְן נָתַן לָהֶם שְׁלֹא יִשְׁנוּ אֶת תַּפְקִידָם » « un temps, Hachem a fixé à la lune et au soleil ; ces derniers ne changeront pas les fonctions que leur créateur leur a confié ». Reste à saisir ce que l'expression « אם-בְּחֻקֹּתַי » viendrait nous enjoindre à propos de la notion de « חֻק » et « זמן » (Temps) ?

Afin de répondre à cela, citons la Guémara dans Méguila (Daf 32) enseignant : « Moshé décréta pour Israël qu'ils doivent s'enquérir et expliquer les questions du jour (c'est-à-dire la fête en cours) : Les lois de Pessah à Pessah, les lois de Chavouot à Chavouot, les lois de soucot à soucot. »

D'autre part, la Guémara dans Pessa'him (Daf 6) rajoute : « on doit s'enquérir et expliquer les lois de Pessah 30 jours avant la fête... ».

On peut maintenant à travers tous ces propos précités comprendre l'allusion que cache nos 2 premiers versets.

Hachem enjoint au Bné Israël : « אם-בְּחֻקֹּתַי תֵּלְכוּ » autrement dit : si vous observez ce qui vous incombe à propos des temps que vous êtes tenus de respecter : étudier les lois des fêtes au moments voulus par Hachem de manière à bien respecter et accomplir les Mitzvot qui en dépendent (וְאֶת-מִצְוֹתַי תִּשְׁמְרוּ), alors Mida Kénéguèd Mida : « וְנָתַתִּי גִשְׁמִיכֶם בְּעֵתָם » « moi aussi, Je respecterai les temps propices à l'envoi des pluies et bénirai ainsi vos récoltes ».